

MOSC 2 : LA FNSPF OUVRE LA SÉRIE « MODERNISER, VRAIMENT. »

MOSC 2 — MODERNISER, VRAIMENT. | ÉPISODE 4/4

Protection des populations : la France doit désormais changer d'échelle

Après avoir exprimé son profond désaccord avec le projet de loi Modernisation de la sécurité civile 2 (MOSC 2), la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) change de format.

Quatre épisodes, quatre questions que le texte laisse aujourd'hui sans réponse : avec quel argent ?

Avec quels pompiers ? Pour quelles missions ? Avec quel pilotage ?

Jusqu'au Mondial Secours & Protection, la FNSPF dévoilera ses propositions pour construire la réforme de sécurité civile que la France attend.

Renforcer l'État stratège : oui. Affaiblir les territoires : non.

Il faut désormais organiser une véritable politique nationale de protection des populations.

MOSC 2 propose de nouvelles possibilités de substitution de l'État ou des moyens nationaux aux acteurs territoriaux. Pour la FNSPF, ce n'est pas la bonne réponse au défi posé par les crises de 2026.

L'été n'a pas démontré l'échec des territoires. Il a démontré leur capacité à tenir, à mobiliser leurs sapeurs-pompiers, à s'entraider et à faire jouer la solidarité nationale. La réforme doit renforcer cette architecture, pas la fragiliser.

Le véritable sujet est ailleurs : face au dérèglement climatique, aux crises simultanées et à l'augmentation des besoins de protection, la France doit disposer d'un pilotage politique plus puissant, plus transversal et plus clairement identifié.

Passer de la gestion des crises à une politique de protection des populations

La sécurité civile ne peut plus être pensée uniquement comme la réponse apportée une fois la catastrophe déclenchée. Prévention, planification, culture du risque, doctrine opérationnelle, moyens, santé des intervenants, résilience des territoires et préparation des citoyens doivent relever d'une même ambition nationale.

La FNSPF propose 3 transformations :

- **Créer une véritable direction métier nationale des sapeurs-pompiers**, capable de porter dans la durée les doctrines, les métiers, les compétences, la santé, les équipements, l'innovation, les ressources humaines et la prospective, en lien étroit avec les SIS.
- **Faire émerger un ministère de plein exercice consacré à la Protection civile / Protection des populations et aux situations d'urgence**, afin de disposer d'un pilotage interministériel permanent de la prévention, de la préparation et de la réponse aux crises.
- **Refonder le contrat entre l'État et les territoires** : un État stratège, garant de la solidarité nationale, de la planification et des capacités de rupture ; des territoires responsables de la réponse de proximité ; une subsidiarité préservée et un commandement clairement organisé.

La France a une politique de défense, une politique de sécurité intérieure et une politique de santé. Elle doit désormais assumer une véritable politique de protection des populations. La FNSPF ne demande pas une centralisation supplémentaire. Elle demande un État plus stratège, des territoires plus solides et une chaîne de responsabilités plus claire.

À quelques jours du Mondial Secours & Protection, la Fédération appelle le Gouvernement à choisir : corriger à la marge MOSC 2, ou saisir l'occasion de bâtir la sécurité civile dont la France aura besoin pour les prochaines décennies.